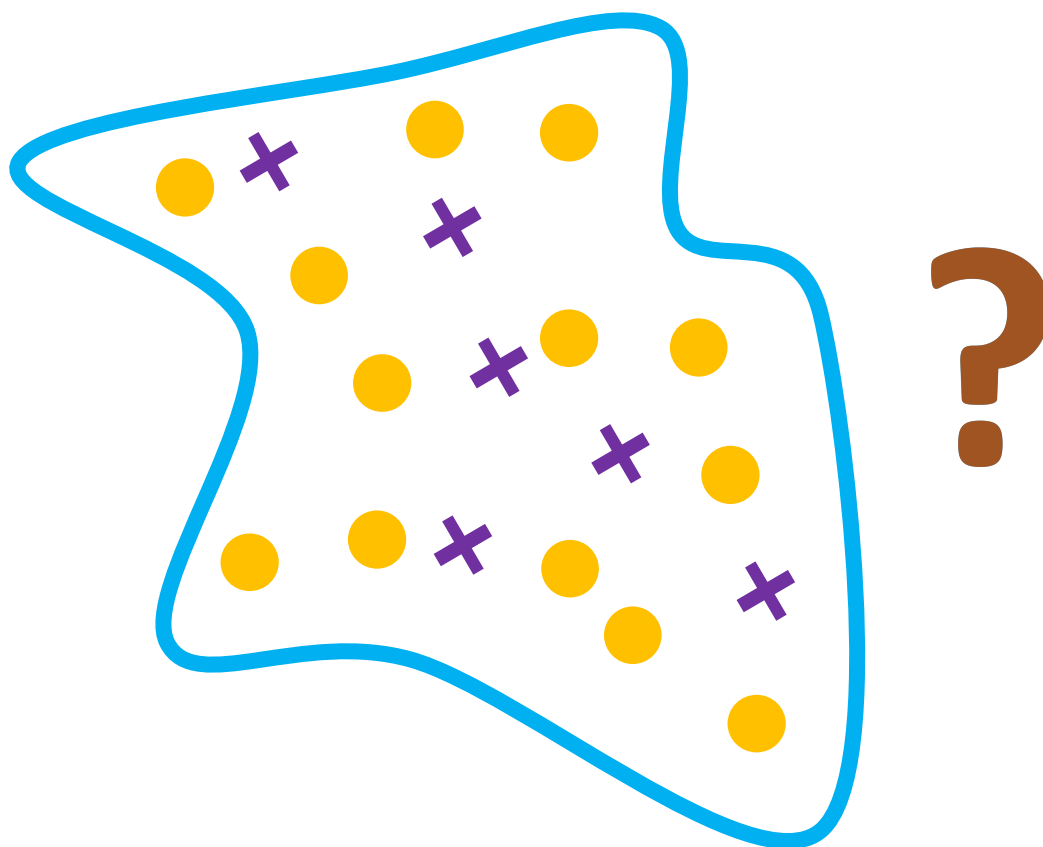




L'inclusion

est-ce possible ?



« La nature de l'Autre était rebelle au mélange. Pour l'unir harmoniquement au Même, le démiurge usa de contrainte » Platon, extrait des Dialogues

Jérémy GAUTHIER - Stagiaire MFEH1
Stage HANDISUB – Antibes – Aout 2019

En guise de remerciements

À ma sœur qui m'a permis de découvrir le monde du handicap.

À Aurélie, Christelle, Emmanuelle, Karine, Léo, Mattéo et les jeunes, plongeurs en situation de handicap qui ont fait voler en éclats des idées reçues et qui nous donne l'envie de continuer.

À Myriam VIVIER SANNA, pour l'énorme travail de développement de la plongée Handisub dans le Bas-Rhin.

À Djemila AYAD GREMAUD – responsable Handisub 67 et Dominique STEINMETZ - Président de la section plongée du CAMNS pour leur générosité.

À Pascal CHAUVIERE - référent Handisub national, Fred DUREAU - responsable Handisub régional et Yves GAERTNER pour leur transmission de savoir lors de formations.

À Jean-Christophe BOISSEAU pour son accueil qui a permis à nos plongeurs de découvrir la mer.

À Yves, Thierry, Arnaud, Séverine, Philippe, Pierre-Nicolas, Doris, Pierre, Laurent, Anh, Gaëlle, Thomas, Alexandre, Alain, encadrants EH, pour la construction de l'Handisub dans le Bas-Rhin.

À tous mes amis plongeurs, pour m'avoir initié, formé, écouté et avoir partagé avec moi la passion de la plongée.

Table des matières

1	Introduction :.....	4
2	L'activité.....	5
2.1	L'accueil.....	5
2.2	Les rôles de l'EH	5
2.3	Les ressources	5
2.4	Les actions	6
2.5	Séances Jeunes PESH.....	6
3	Mobilité.....	7
3.1	Types et facteurs sociaux	7
3.2	La géographie	8
4	Infrastructure.....	9
4.1	Accessibilité et capacité d'accueil	9
5	Reconnaissance	11
5.1	Connaissance.....	11
5.2	Valorisation	11
6	Liens avec les autres commissions.....	12
7	Conclusion : L'inclusion est-ce possible ?	14

Table des figures

Illustration 1: Situation géographique Euro Métropole Strasbourg.....	8
Illustration 2 : Entrée principale du CNS de Schiltigheim.....	9
Illustration 3 : girafe - mise à l'eau mobile.....	9
Illustration 4 : Rampe d'accès Handisub - Gravière du Fort.....	10
Illustration 5 : mise à l'eau base de plongée du CAMNS.....	10
Illustration 6 : Diplômes PESH	11
Illustration 7 : Initiation ludique - IURC 2019.....	12
Illustration 8 : "Faites" de la plongée - Gravière du Fort 2017.....	12
Illustration 9 : Initiation Hockey Subaquatique - IURC 2019	12
Illustration 10 : Initiation photo en masque facial- IURC 2019	13
Illustration 11 : Initiation photo – IURC 2019.....	13
Illustration 12 : ORI-HANDI - 2017.....	13

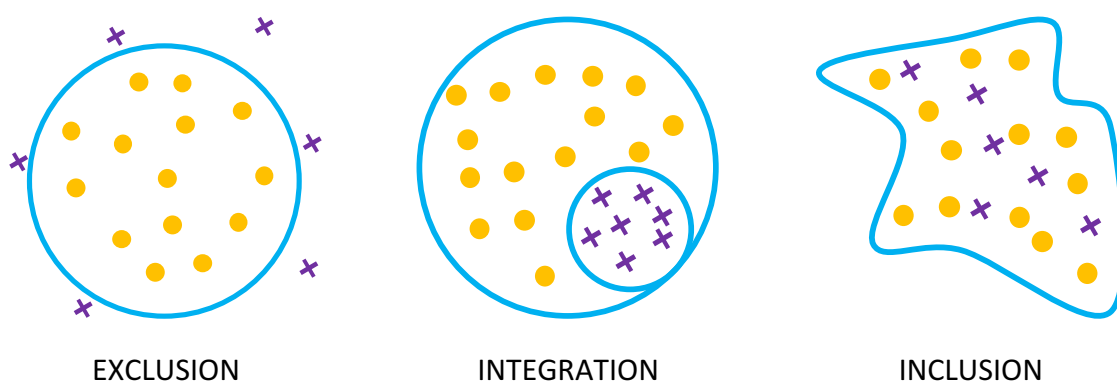
1 Introduction :

L'histoire du handicap montre des individus d'abord, exclus ou marginalisés, puis faisant l'objet d'une forme de ségrégation à l'écart de la société.

Le long processus de rapprochement entre les uns et les autres, amorcé par l'intégration, demande aux personnes en situation de handicap de s'adapter aux comportements du groupe social.

La loi sur l'égalité des droits et des chances de 2005, Code de sport de 2012, puis la Stratégie Sport Santé de 2018 sont des étapes de ce chemin.

La plongée associative est dans cette dynamique où se rencontre aussi bien des étudiants, ouvriers, fonctionnaires, médecins, cadres supérieurs. Pourquoi ne pas inclure les personnes en situation de handicap dans cette mixité sociale ?



Lexique :

CODEP : Comité Départemental

EH : Enseignant Handicap

FFESSM : Fédération Française d'Études et de Sport Sous-Marin (Activité Subaquatique)

FFH : Fédération Française Handisport (Handicap Moteur et Sensoriel)

FFSA : Fédération Française Sport Adapté (Handicap mental psychique et cognitif)

HANDISUB® : Marque déposée par la FFESSM (*sera utilisé sans le sigle ® dans le texte*)

MFEH1 : Moniteur Formateur d'Enseignant Handisub 1^{er} degré

PMR : Personne à Mobilité Réduite

PESH : Plongeur / Personne En Situation de Handicap

2 L'activité

2.1 L'accueil

Le CAMNS plongée, association dont je suis membre, a choisi de devenir Handi accueillante depuis 2015, quelques encadrants se sont formés à cette occasion. Les créneaux habituels piscine ont été conservés. L'inclusion commence là.

Le choix a été fait de ne pas créer de section Handisub, de ne pas devenir exclusif. Nous avons inévitablement quelques activités qui ne sont pas ouverte à tous les plongeurs quand le public ne le permet pas.

2.2 Les rôles de l'EH

L'encadrant EH a souvent un rôle plus important qu'un encadrant vis à vis d'un plongeur valide, la mission va au-delà des conseils ou de la prise en charge uniquement dans l'eau, en effet, le besoin d'accompagnement est plus conséquent avant et après la plongée. L'aide dans la préparation de matériel, l'habillage et la présence dans l'eau rendent la tâche plus conséquente.

Il s'agit alors aux encadrants EH de s'entourer d'aide de tierce personnes ou d'autres encadrants EH, il en va de la pérennisation de l'activité.

Poser le cadre de l'activité, et mettre des règles en place permet de rendre l'activité bénévole durable et ainsi proposer des séances récurrentes toute au long de l'année.

2.3 Les ressources

L'Handisub étant une activité à public spécifique, l'encadrement est lui aussi spécifique. Les EH actifs restent minoritaires dans les clubs. Pour pallier à cela et éviter l'épuisement d'une activité demandeuse d'énergie et la désertion, plusieurs options sont possibles :

- Renforcer l'équipe par la formation de nouveaux EH ;
- Limiter la capacité d'accueil en fonction de la disponibilité des EH ;
- Moduler la fréquence des séances en fonction de la disponibilité des EH pour garantir une qualité de formation ;
- Valoriser l'inclusion avec une mixité sur les petits niveaux PESH et Niveau 1 ;
- Mutualiser les ressources avec des cadres EH d'autres clubs.

2.4 Les actions

En complément des activités récurrentes proposées pour des adultes lors de notre séance piscine, des actions ou manifestations évoquées ci-dessous.

2.4.1 Baptême IURC

Baptêmes en centre de rééducation pour les hospitalisés de jour. Adultes et enfants volontaires peuvent profiter d'une initiation en piscine.

😊 **Handicap modéré accessible aux encadrements EH1**

2.4.2 Séance IRIS

Classe ULIS, Unité Localisé pour l'Inclusion Scolaire, la plongée fait partie du programme scolaire pour 7 jeunes, avec quelques séances de plongée en balnéothérapie, intervention bio sur le milieu aquatique, enseignement de mots simples de plongée, travail d'orthographe par le professeur.

😊 **Expérience enrichissante pour un public particulier**

😞 **Séance proposée en semaine, mobilisation bénévole plus compliquée**

2.4.3 Voyage Petites bulles

Voyage destiné aux petits niveaux : PESH et niveau 1 et 2. Première découverte de la mer.

😊 **Permet l'inclusion et le partage**

😞 **Nécessite un fort taux d'encadrement, logistique quotidienne à gérer**

2.5 Séances Jeunes PESH

12 jeunes plongeurs de 8 à 21 ans ont pu profiter des séances, 10 sont en situation de handicap, les 2 derniers étant les frères et sœurs valides.

Les séances ont été mutualisées en encadrement par les EH du Codep 67 avec la mise en place d'une convention.

😊 **Pratique Handisub qui n'est pas toujours possible dans son club.**

2.5.1 Voyage Egypte

A venir, voyage pour 7 jeunes plongeurs en situation de handicap physique, mental, psychique et cognitif accompagnés de leurs parents ou tuteur. Les accompagnateurs seront formés en accompagnateur de plongée Handisport durant le séjour.

😊 **Développe le vivre ensemble.**

😞 **Nécessite un fort taux d'accompagnant.**

3 Mobilité

La mobilité et l'accessibilité peuvent être des freins à l'accessibilité des activités de loisirs, la plongée n'en fait pas exception. L'autonomie est un facteur prépondérant dans la mobilité, notre activité se pratiquant en piscine ou milieu naturel. Hors les interventions pour les enfants hospitalisés et les enfants scolarisés, la contrainte de déplacement est présente.

3.1 Types et facteurs sociaux

3.1.1 Personne autonome

Personne dont le type de handicap permet de conserver des déplacements autonomes, on distingue 3 types de mobilité :

- Les transports en commun (Tram, Bus)
- Les services publics de transport spécialisé pour personnes à mobilité réduite (Porte à Porte, Trottoir à trottoir)
- Les véhicules individuels adaptés (Voiture, Van, Fauteuils Electriques, 3^{ème} roue électrique)

😊 **Les solutions sont polyvalentes, le réseau de transport en commun bien développé.**

😞 **Les transports publics se raréfient après 22 heures, anticipation obligatoire.**

3.1.2 Personne accompagnée

Personne dont la déficience ou à leur mobilité réduite ne permet pas de déplacement autonome, une tierce personne va accompagner le déplacement (Famille, Educateur, Auxiliaire, ...)

3.2 La géographie

Focus sur l'agglomération de Strasbourg :

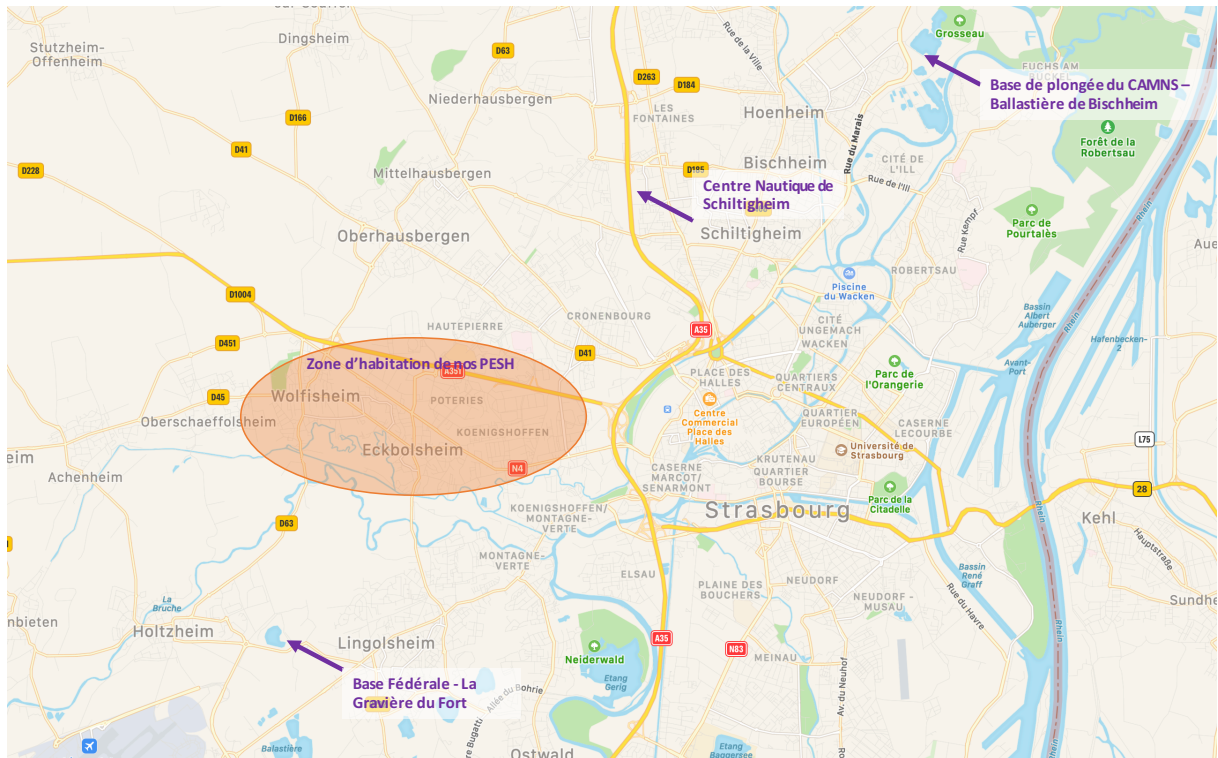


ILLUSTRATION 1: SITUATION GEOGRAPHIQUE EURO METROPOLE STRASBOURG

Nos membres à mobilité réduite habitent en périphérie de Strasbourg. Ils utilisent tous des moyens de transport différents : soit les services de mobilité de la ville, leur propre système, le covoiturage ou les transports en commun.

3.2.1 Urbaine et Péri-urbaine

Une ville où les réseaux de transport urbain et péri-urbain sont bien développés permet aussi les déplacements pour le public handicapé et leur visibilité. Les aménagements urbains de la voirie y aident aussi.

3.2.2 Rurale

Les milieux d'eau intérieurs comme les gravières et lacs se situent majoritairement en zone rurale, les déplacements ne sont pas aisés. Seules 2 gravières disposent pour le moment d'une infrastructure PMR pour la plongée.

4 Infrastructure

4.1 Accessibilité et capacité d'accueil

L'accessibilité s'applique aux établissements recevant du public, les ERP, une piscine aura un stationnement PMR, un accès au bâtiment, un comptoir d'accueil abaissé, un vestiaire et toilette adaptés. Des sanctions sont applicables en cas de non-conformité. Cependant, les locaux d'associations, bateaux de plongée, lieux de mises à l'eau n'ont pas ces obligations.

4.1.1 Les piscines

Focus sur l'agglomération de Strasbourg :

Les plongeurs ne sont pas admis dans toutes les piscines malgré sa taille critique et son fort nombre de licenciés. Seules 2 piscines publiques proposent l'accueil des plongeurs, dont une réellement accessible. Notre club dispose d'un créneau hebdomadaire en soirée dans cette dernière.



ILLUSTRATION 2 : ENTREE PRINCIPALE DU CNS DE SCHILTIGHEIM

Il s'agit d'un centre nautique composé de :

- Un petit bassin pour l'éveil aquatique
- Un grand bassin olympique de 50 m
- Une fosse à plongeon utilisé en fosse de plongée d'une profondeur de 4m.

😊 **L'ensemble des bassins accessibles.**
Dispose de 2 Vestiaires PMR.

😞 **Accès PMR s'effectue par une entrée secondaire éloignée de l'entrée principale (Contrainte de l'historique du bâtiment).**
Nombre de PMR limité par le nombre de fauteuils piscine.



ILLUSTRATION 3 : GIRAFE - MISE A L'EAU MOBILE

4.1.2 IURC : Institut Universitaire de Rééducation Clémenceau

Centre parfaitement accessible avec une balnéothérapie et un bassin de 25m d'une profondeur de 2m. Lieu accessible par convention lorsqu'il n'est pas utilisé par les professionnels du centre.

😊 **L'ensemble des bassins accessibles.**
Dispose de 2 Vestiaires PMR + 1 Vestiaire pour change couché.

😞 **Logistique matériel lourde.**

4.1.3 Base fédérale : La Gravière du Fort



La région de Strasbourg dispose d'une gravière mutualisée dont les membres sont les clubs de plongée des Codeps du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Il est accessible au fauteuil grâce à une rampe dédiée. Les fauteuils roulants amphibies mise à disposition par le Codep 67 facilitent la mise à l'eau et la sortie d'eau.

ILLUSTRATION 4 : RAMPE D'ACCES HANDISUB - GRAVIERE DU FORT

😊 **Infrastructure accessible et belle visibilité**

😞 **Sensibilisation du public valide à l'existence des PESH**

4.1.4 La base de plongée du CAMNS

Situé à la ballastière de Bischheim, jungle d'eau douce en zone péri-urbaine, dispose depuis cette année 2019 d'une accessibilité PMR. Un aboutissement qui a permis :

- La création d'une rampe d'accès au bâtiment ;
- La rénovation des toilettes pour un accès PMR ;
- L'agencement des vestiaires ;
- L'aménagement d'une rampe d'accès au ponton ;
- L'acquisition d'une mise à l'eau PMR.



ILLUSTRATION 5 : MISE A L'EAU BASE DE PLONGEE DU CAMNS

Cet investissement a été possible grâce à la ville, des travaux bénévoles et des subventions.

😊 **Infrastructure accessible**

😞 **Quelques travaux d'aménagement sont à prévoir**

5 Reconnaissance

5.1 Connaissance

Préjugés, défiance, critique, appréhension, peur... le handicap peut déranger par méconnaissance.

L'inclusion permet petit à petit de vaincre les stéréotypes absurdes, d'ouvrir l'esprit, de démontrer que l'accessibilité à tous est utile même pour une minorité.

L'aide envers autrui s'installe progressivement, elle permet de se connaître. Aide ne signifiant pas assistantat, il faut garder à l'esprit qu'il est nécessaire d'apprécier les capacités de chacun.

5.2 Valorisation

5.2.1 Diplôme

A leur rythme, les PESH valident les modules pour devenir à terme Plongeur de Bronze (Enfant), PESH 0-6m, PESH 12m, PESH 20m, PESH 40m.

Le baptême de plongée est valorisé par un diplôme papier.

Le cursus enfant permet l'accueil des jeunes plongeurs de 8 à 12 ans, un diplôme inclusif puisque le plongeur de bronze ne fait pas de distinction avec les valides. Les jeunes peuvent recevoir un diplôme papier qui vient en complément de la carte.

Contrairement aux valides, les PESH sont les grands absents en terme de diplôme papier. Qu'ils soient jeunes ou moins jeunes leur demande est forte : recevoir comme tout le monde ce précieux sésame au moment de la remise de diplôme



ILLUSTRATION 6 : DIPLOMES PESH

5.2.2 Quotidien

En fixant le cadre de la plongée, nos plongeurs en situation de handicap, petits et grands, prennent des attentions particulières à préparer leur matériel, leurs papiers. Cette motivation pour une activité qui leur donne du plaisir permet de transposer dans le quotidien une meilleure rigueur d'organisation, parole de parents !

L'apesanteur nous fait oublier notre corps pour les uns, facilite la rééducation motrice pour les autres. La plongée nous fait travailler la rééducation ventilatoire. Dans l'eau, on profite du monde du silence, et de s'émerveiller sous l'eau. Hors de l'eau on accroit le vivre ensemble. Paroles d'handis !

6 Liens avec les autres commissions

Les commissions régionales ou départementales ont été sollicitées pour des actions ponctuelles d'initiation :

La **COMMISSION APNEE**, avec des initiations ludiques en piscine ou en extérieur. Un cursus handi-apnée va prochainement voir le jour avec la possibilité de formation de cadre Apnée.



ILLUSTRATION 8 : "FAITES" DE LA PLONGEE
- GRAVIERE DU FORT 2017



ILLUSTRATION 7 :
INITIATION LUDIQUE -
IURC 2019



La **COMMISSION HOCKEY SUBAQUATIQUE**, avec des initiations au tir à l'aide de palet et de crosse.

ILLUSTRATION 9 : INITIATION HOCKEY
SUBAQUATIQUE - IURC 2019

La **COMMISSION AUDIOVISUELLE**, avec des séances de photos par les PESH



ILLUSTRATION 10 : INITIATION PHOTO EN MASQUE FACIAL- IURC 2019



ILLUSTRATION 11 : INITIATION PHOTO – IURC 2019

La **COMMISSION BIOLOGIE ET ENVIRONNEMENT**, propose des découvertes du milieu d'eau douce, il est à noter que le Plongeur Bio (PB1, PB2) est accessible à partir du PESH 20m.

La **COMMISSION ORIENTATION SUBAQUATIQUE** avec une initiation aux parcours d'orientation pour un couple Handi-Valide.



ILLUSTRATION 12 : ORI-HANDI - 2017

7 Conclusion : L'inclusion est-ce possible ?

Au-delà du cursus plongée qui est axé sur la formation du plongeur, Handisub ouvre à la diversité. C'est une richesse qui peut commencer par des étapes d'intégration et de mutualisation, ainsi l'humain deviendra une valeur prépondérante.

Oui, l'inclusion est possible, Les différents thèmes traités qui gravitent autour de la question ont besoin de converger chacun à leur rythme. L'activité a soif de ressources pour se développer, la mobilité et l'infrastructure d'être facilitées, la reconnaissance requière le partage et l'ouverture d'esprit pour se construire.